

*En chinant sur internet...*

## Gaston Lageon

### commis puis adjoint des Affaires indigènes (Côte d'Ivoire, 1902-1908)

*par Jean-Jacques Fadeuilhe\**

*Le hasard de l'achat de deux cartes-photos sur internet m'a mis sur la piste d'un fonctionnaire colonial ayant séjourné en Côte d'Ivoire de 1902 à 1908. Quelques recherches plus tard...*



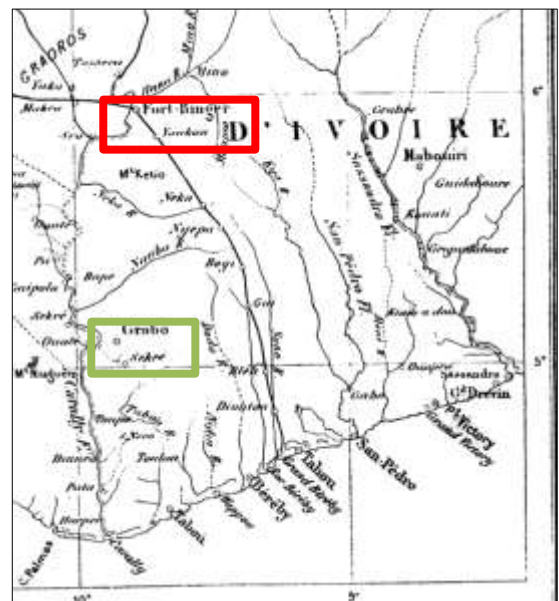
Eugène Frédéric Gaston Lageon, né le 31 août 1876 à Pont-à-Mousson (Meurthe et Moselle), est le fils d'un officier de cavalerie.

Après ses études il choisit de postuler dans l'administration coloniale. À l'âge de 26 ans il est agréé en qualité de commis de 3<sup>e</sup> classe des Affaires indigènes de la Côte d'Ivoire par décision du ministre des Colonies du 3 avril 1902 et embarque à Bordeaux le 15 avril. Il prend ses fonctions le 1<sup>er</sup> juin 1902 en qualité d'interprète-traducteur de langue anglaise au Secrétariat Général du Gouvernement à Bingerville, puis dès le 21 août, il est mis à la disposition de l'Administrateur du cercle du Cavally, M. Henri Lefebvre de Sainte-Marie.

Nous ignorons les fonctions exactes qu'il occupa auprès de celui-ci, mais il apprit les bases de son métier et l'accompagna notamment dans ses tournées. Nous savons, grâce au correspondant particulier de la *Quinzaine coloniale* [du 25 mai 1905, p. 315 et s.] qu'ils accomplirent ensemble, en 1903, une mission de reconnaissance à Fort Binger.

*"L'administrateur de Sainte-Marie est rentré le 15 avril au chef-lieu du cercle du Cavally, après une absence de cinquante-trois jours. Il avait été chargé par le gouverneur de la colonie d'une mission dans le haut du cercle, chez les Douboïous et les Trépos, en vue de déterminer les limites du futur secteur de Fort-Binger dont le gouverneur général a décidé la création.*

*M. de Sainte-Marie qui était accompagné du commis des affaires indigènes Lageon, a pleinement réussi dans sa mission et donné sur le pays des renseignements très rassurants quant à la fertilité du sol et aux richesses de la forêt.*



\* jj.fadeuilhe@wanadoo.fr

Malheureusement, là encore la population est pauvre, clairsemée et extrêmement sauvage. Tous les chefs ont conservé un excellent souvenir de MM. Hostains et d'Ollone, et presque tous ceux d'entre eux dont il est question dans leur livre vivent encore. Les grands chefs doubouïous et trépos ont accepté et arboré séance tenante le pavillon français et tout permet d'augurer que d'ici l'an prochain il sera possible d'aller sans inconvénients jusque chez les Grès, passée la zone désertique qui commence au village de Kianido, de la carte Hostains.

Le poste provisoire est installé sur l'emplacement de l'ancien village de Beroto où Hostains et d'Ollone se fixèrent, sur le Cavally même, en face de la rive libérienne au confluent du Cavally et de la rivière Hana. Il peut ainsi surveiller le fleuve et répondre en quelque sorte au poste libérien installé à 14 kilomètres en aval sur la rive droite et où séjournent une vingtaine d'hommes. Les nôtres ne sont que dix, ce qui est suffisant pour l'affirmation de la volonté que l'on a de rester et pour maintenir le prestige.

C'est le 3 mars dernier au matin que MM. de Sainte-Marie et Lageon ont hissé pour la seconde fois nos couleurs dans le haut Cavally nous les félicitons bien vivement d'y avoir réussi par les moyens les meilleurs, c'est-à-dire le calme, la persuasion et aussi l'endurance."

Gaston Lageon est promu commis de 2<sup>e</sup> classe des Affaires indigènes lorsqu'un congé de convalescence<sup>1</sup> de trois mois pour la France lui est accordé le 21 janvier 1904. À son retour il est nommé chef de poste de Fort-Dromard (Grabo - Cercle du Cavally) par arrêté du 6 octobre 1904<sup>2</sup>. Il est promu commis de 1<sup>re</sup> classe le 9 janvier 1905, puis adjoint de 2<sup>e</sup> classe des Affaires indigènes début 1906. Il reste chef de poste à Grabo jusqu'au 15 juin 1906, date à laquelle il bénéficie d'un congé administratif de 6 mois.

Le 13 mars 1907 il est mis à la disposition de l'Administrateur du cercle du Baoulé<sup>3</sup> et nommé Chef de poste à Ouossou. Le 1<sup>er</sup> avril 1908 il est promu à l'emploi d'adjoint de 1<sup>re</sup> classe des Affaires indigènes. Sa résidence à Ouossou se poursuivra jusqu'en novembre 1908, date à laquelle un congé administratif de six mois pour la France lui est accordé pour raison de santé.

La carrière de Gaston Lageon se poursuivra ensuite au Haut-Sénégal et Niger. Adjoint principal de 3<sup>e</sup> classe<sup>4</sup> le 1<sup>er</sup> avril 1911, il sera affecté notamment à Djenné où il est en poste jusqu'en 1913.



C'est le 24 avril 1899 que l'administrateur Hostains, le lieutenant d'Ollone et le commis Fabre hissent pour la première fois le drapeau français à Fort Binger. Le site avait été choisi en afin d'établir un poste en bordure du Cavally permettant de contrôler la frontière avec la Libéria. Situé à 150 km de la côte le poste fut réalisé en 2 mois par les 20 tirailleurs sénégalais et les 30 porteurs de la mission.



<sup>1</sup> Bulletin Officiel de la Côte d'Ivoire (BOCI), 1904-01 p. 96

<sup>2</sup> BOCI, 1904-10 p. 576

<sup>3</sup> BOCI, 3/1907, p. 162

<sup>4</sup> Annales coloniales, 31/10/1912